



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 133<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 17 - 21.10.2015

Conseil directeur  
Point 4

CL/197/4a)-R.1  
21 septembre 2015

## Rapport du Président

### a) Sur ses activités depuis la 196<sup>ème</sup> session du Conseil directeur

Depuis la dernière Assemblée de l'UIP, j'ai eu des contacts réguliers avec le Secrétaire général de l'UIP sur un certain nombre de dossiers. Nous nous consultons régulièrement sur les problèmes qui apparaissent sur l'écran radar de l'UIP et coordonnons les messages que nous envoyons aux Membres de l'UIP.

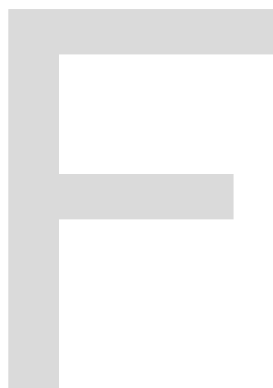
Le 18 mai, je me suis rendu à New York pour rencontrer les Représentants permanents du Maroc et d'autres pays à l'ONU et faire campagne pour que le rôle des parlements soit explicitement mentionné dans la Déclaration qui devait être adoptée en septembre sur les Objectifs de développement durable (ODD). Vous le savez maintenant, ces efforts n'ont pas été vains puisque la Déclaration politique fait très clairement référence à ce rôle dans le chapitre des moyens de mise en œuvre.

Quelques jours plus tard, j'ai adressé un message écrit aux participants au Deuxième Festival-marathon paneuropéen qui se déroulait dans la Fédération de Russie, relevant que l'importance de la manifestation tenait à ce qu'elle pouvait concourir à une meilleure compréhension entre les peuples et au renforcement de la paix et de l'unité entre les nations. Je soulignais la place fondamentale de la culture dans la civilisation humaine et j'encourageais le développement de la coopération et des échanges dans le domaine culturel, qui permet de renforcer la cohésion de la société humaine et de la faire progresser.

La Conférence mondiale des jeunes parlementaires que l'UIP a tenue à Tokyo les 27 et 28 mai a été un événement phare cette année. Ma présence à cette conférence a été le signe de mon soutien et de ma solidarité avec les jeunes, appelés à définir leurs objectifs et à travailler qu'ils se réalisent à l'intérieur et à l'extérieur de l'UIP. Dans mon discours d'ouverture qui s'adressait aux leaders d'aujourd'hui et de demain, j'exprimais ma conviction que "la démocratie a besoin du dynamisme, de la créativité, de l'énergie, de l'ouverture d'esprit et de l'initiative des jeunes pour s'enrichir et se ressourcer".

Les thèmes de la Conférence – la paix et la prospérité – étaient profondément liés à l'engagement politique puisque la démocratie tient les promesses à la fois de la paix et de la prospérité. J'ai encouragé les jeunes parlementaires à se servir de la Conférence comme d'une plateforme pour amorcer un changement positif par des idées et des politiques novatrices qui puissent arrêter et renverser les tendances inquiétantes que nous voyons se dessiner et pour élaborer des solutions innovantes dirigées par des jeunes.

Dans la foulée, le 30 mai, j'ai assisté au Sommet mondial des leaders d'opinion parmi les jeunes parlementaires, qui se tenait aussi à Tokyo et était organisé en collaboration avec la fondation *Worldwide Support for Development* (WSD). Il avait pour thème le point de vue des jeunes sur la coopération au développement. Dans mon discours au public, j'ai d'abord expliqué que la question de la coopération au développement intéressait de près l'UIP parce qu'elle touchait au cœur de sa mission, qui est de consolider la paix et d'œuvrer pour la justice et la démocratie dans le monde.



Passant au thème de la participation des jeunes à la coopération au développement, j'ai d'abord relevé que la coopération au développement moderne avait changé en ce sens qu'elle plaçait les Etats aux commandes et ne laissait plus d'autres décider pour eux. Le même changement devait se produire pour les jeunes. Les décisions qui déterminent leurs modes de vie et de travail et dont dépendent parfois leur vie ou leur mort sont prises ailleurs par une autre génération. J'ai proposé que l'on cesse de percevoir les jeunes comme un problème ou comme une population passive qui ne peut que recevoir et que l'on fasse preuve de plus de discernement et d'attention à leurs besoins. Le monde devait commencer à écouter leurs préoccupations, leurs solutions et à les associer à la prise de décisions. C'était pourquoi le rôle des jeunes parlementaires était crucial, parce qu'ils représentaient un maillon vital dans la chaîne de l'écoute et de l'action.

Les 1<sup>er</sup> et 2 juin, j'ai présidé la troisième réunion du Comité préparatoire de la Quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement au Siège de l'UIP à Genève. La réunion a arrêté les dernières modalités de la Conférence et confié au Secrétariat le soin de finaliser le projet de déclaration finale qui devait être adopté à cette conférence.

Toujours à Genève, le 2 juin, j'ai fait une présentation sur Skype à la cérémonie de lancement de *The 2015 Global Climate Legislation Study*, l'étude 2015 sur les lois relatives au climat dans le monde. L'étude est un ouvrage de référence unique pour les parlementaires, comme pour les diplomates et les chercheurs. Sa cinquième édition porte sur les lois relatives aux changements climatiques de 99 pays et comporte un avant-propos de moi. Pour la toute première fois, l'UIP a été étroitement associée à la préparation de l'étude et l'a largement diffusée auprès des parlements.

La cérémonie de lancement a eu lieu à Bonn, en marge des négociations relatives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Dans ma présentation, j'ai souligné les liens existant entre la Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe qui s'est tenue à Sendai en mai, le processus des ODD dont le couronnement a été le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en septembre à New York, et la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris à la fin de l'année. J'ai exprimé l'espoir que l'étude 2015 sur les lois relatives au climat dans le monde inciterait les parlements à donner suite à ces processus au niveau national en dotant leurs pays d'un cadre législatif commun.

Le 3 juin, j'ai rencontré Mme Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe, afin de discuter des modalités de coopération entre nos organisations. L'UIP travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec l'UNISDR (le Bureau des Nations Unies compétent ou ONU/SIPC) sur la question de la réduction des risques de catastrophe : elle a notamment produit des guides et d'autres outils à l'usage des parlementaires, organisé des réunions spécialisées en marge de ses Assemblées et préparé le terrain à l'adoption de la résolution de 2014 sur un développement résilient face aux risques.

L'UIP et l'ONU/SIPC ont aussi organisé conjointement une réunion parlementaire à l'occasion de la Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe (Sendai, mars 2015), et le document final de la Conférence plaide expressément pour une participation active des parlements et des parlementaires à l'exécution des nouveaux engagements internationaux pris dans ce domaine. Pendant la réunion, nous sommes tombés d'accord pour penser qu'il y avait place pour une importante collaboration à l'avenir, mais que celle-ci dépendrait des fonds supplémentaires que recevrait l'UIP. La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU a promis d'examiner de près la question. Après la réunion, une session conjointe de travail UIP-ONU/SIPC a eu lieu à New York avec des dirigeants parlementaires à l'occasion de la Quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement.

Après l'attentat à la bombe contre le Parlement afghan, qui s'est produit le jour même où les parlementaires devaient examiner la nomination d'un nouveau ministre de la défense et dont on soupçonne des activistes talibans d'être les auteurs, l'UIP a immédiatement publié une note de presse le 22 juin pour condamner cet attentat. J'ai lancé un appel en faveur d'un soutien accru aux parlementaires et d'une protection renforcée. J'ai déclaré que les parlementaires afghans, confrontés au terrorisme et à des actions visant à saper une démocratie encore fragile dans leur pays, avaient besoin du plus large soutien possible pour pouvoir effectuer leur travail en toute sécurité, à savoir contrôler l'action du Gouvernement, représenter leurs électeurs et légiférer efficacement.

Le 4 juin, je me suis rendu à Rome pour rencontrer le Président honoraire de l'UIP, M. Pier Ferdinando Casini, la Présidente de la Chambre des députés, Mme Laura Boldrini, et le Président du Sénat, M. Pietro Grasso. Je leur ai instamment demandé de faire campagne pour une mention explicite du rôle des parlements dans la Déclaration du Sommet des Nations Unies sur les ODD et, après avoir dit combien l'UIP appréciait les bonnes relations qu'elle avait toujours entretenues avec le Parlement italien, j'ai encouragé celui-ci à adopter les Principes communs de l'UIP en matière d'assistance aux parlements. J'ai rencontré par la suite le Sous-Secrétaire d'Etat italien aux affaires étrangères, M. Mario Giro, auquel j'ai adressé le même message.

J'ai assisté au segment de haut niveau de l'ECOSOC à New York les 9 et 10 juillet, en particulier au débat sur la création d'institutions et le renforcement de celles qui existent en vue de l'intégration des politiques après 2015. Dans mon allocution, j'ai souligné le rôle essentiel que jouent les parlements dans la création et le renforcement de ces institutions. Les parlements eux-mêmes, institutions centrales des gouvernements, devaient être renforcés pour assurer le succès du programme de l'après-2015. Cela ne voulait pas dire que les parlements n'avaient pas d'obstacle à surmonter. Par exemple, s'ils pouvaient être d'accord sur les objectifs universels, ils n'avaient pas une conception commune des moyens de progresser dans la réalisation de ces objectifs. Celle-ci passait par une profonde institutionnalisation des ODD dans les parlements dès que possible, laquelle n'était réalisable qu'avec des réformes des systèmes politiques. Il fallait donc une structure chargée de contrôler la réalisation des ODD, par exemple une commission ou un groupe consultatif.

J'ai souligné l'importance d'associer plus systématiquement les parlementaires à l'élaboration et à l'examen des plans nationaux de développement durable pour que toutes les voix puissent se faire entendre. Il en résulterait une meilleure réalisation des objectifs. J'ai conclu en déclarant que les politiques nationales relatives aux ODD dépendraient dans une large mesure d'un climat mondial propice et de l'accès à des données et à une analyse indépendante et de qualité auxquelles les parlements puissent se fier dans leur travail législatif et de contrôle. Globalement, la question de la création d'institutions et du renforcement de celles qui existent en vue de l'intégration des politiques après 2015 s'appliquait aux parlements tant des pays développés que des pays en développement.

Le 15 juillet, l'UIP a publié une note de presse pour se féliciter du Plan d'action global conjoint décidé avec la République islamique d'Iran. Elle l'a qualifié d'accord historique, de réalisation majeure qui contribuera à réduire les tensions sur la question du nucléaire et de pas en avant vers la paix et la stabilité. La note rappelait que l'UIP œuvrait avec conviction à la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires, à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix. Cet accord était le fruit du leadership, de la vision et du courage de toutes celles et ceux qui avaient contribué à le faire advenir. Il venait récompenser la mobilisation en faveur du dialogue, qui est des principes sur lesquels l'UIP est fondée. Le dialogue politique était en effet le meilleur moyen de parvenir à la paix lorsque toutes les voix pouvaient y prendre part.

J'ai été invité à participer aux célébrations marquant le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance des Maldives, le 26 juillet. J'ai rendu visite au Président de cet Etat insulaire de l'océan Indien, M. Abdulla Yameen Abdul Gayoom, et au Président du Parlement des Maldives, M. Abdulla Maseeh Mohammed, et leur ai confirmé que l'UIP était déterminée à continuer à travailler avec le parlement.

J'ai assisté à la 10<sup>ème</sup> Réunion des Femmes parlementaires les 29 et 30 août à New York. La Réunion avait pour thème *L'innovation au service de l'égalité des sexes : Faire du développement, de la paix et de la démocratie une réalité pour les femmes comme les hommes*. En célébrant son dixième anniversaire, elle a aussi dressé le bilan de ce qu'elle avait accompli au cours de ces dix années.

Dans la foulée, j'ai présidé la Quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement du 31 août au 2 septembre, également au Siège de l'ONU à New York. La Conférence – qui a lieu tous les cinq ans – était organisée en coopération avec l'ONU dans le cadre des réunions de haut niveau qui devaient précéder le Sommet des Nations Unies sur les ODD.

Le thème choisi pour le débat général était *Mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable : construire un monde tel que le veut le peuple*. La Déclaration finale a été adoptée à l'unanimité le dernier jour. Dans mon allocution d'ouverture, j'ai engagé instamment les Présidents de parlement du monde à se montrer des leaders visionnaires et à saisir l'occasion unique du programme de développement pour l'après-2015 pour ne laisser personne au bord de la route.

Mais par-delà les ODD, je les ai encouragés à avoir un débat de fond sur les défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui et qui se nomment entre autres terrorisme, conflit, migration et désenchantement des jeunes. En donnant une voix à tous et à tous les publics – aux femmes, aux peuples autochtones, aux jeunes et à d'autres groupes marginalisés – ils pouvaient trouver des solutions novatrices aux problèmes séculaires de l'humanité.

En marge de cet événement, j'ai eu des réunions bilatérales avec les délégations du Bélarus, du Burundi, de Chine, de Chypre, d'Iran, de Hongrie, de Lituanie, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et du Parlement latino-américain, et j'ai rencontré les présidents des parlements de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC), du Turkménistan et du Viet Nam.

J'ai été invité à prendre la parole le 1<sup>er</sup> septembre lors d'une réception organisée au Siège de l'ONU à l'occasion de la 70<sup>ème</sup> fête nationale du Viet Nam. Le lendemain matin, j'ai participé en qualité d'invité d'honneur à la cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative devant l'Arbre de la paix et de l'unité dans les jardins du Siège de l'ONU.

A l'invitation de l'Assemblée nationale législative, je me suis rendu en visite officielle en Thaïlande à la mi-septembre. Pendant trois jours, j'ai rencontré de hauts représentants du gouvernement et du parlement, dont le Vice-Premier Ministre, le Ministre des affaires étrangères, le Président et le Vice-Président de l'Assemblée. J'ai aussi été invité à assister avec le corps diplomatique présent à Bangkok à une réunion d'information sur la nouvelle feuille de route et le calendrier établi en vue des futures élections.

Le 27 septembre, j'ai pris la parole au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement où les ODD ont été officiellement adoptés. Dans mon discours, j'ai rappelé aux dirigeants de la planète que le Sommet était l'occasion d'engager le monde sur une voie plus sûre, celle du développement durable, de la lutte contre l'exclusion et de la prospérité et qu'une telle occasion ne se présentait qu'une fois dans une vie. Après avoir relevé que les parlements seraient cruciaux pour le succès des ODD, j'ai conclu qu'en définitive, c'étaient des dirigeants politiques visionnaires qui rapprocheraient l'humanité de ces objectifs et qui traduiraient les textes en actes.

Enfin, j'ai été invité à prendre la parole lors de l'un des six dialogues interactifs tenus pendant le Sommet de l'ONU. Conduit par le Président de la République de Corée et le Premier Ministre du Chili, il avait pour thème "Construire des institutions efficaces, responsables et inclusives en vue de réaliser un développement durable". J'ai profité de ce que j'étais le seul représentant des milieux parlementaires mondiaux dans une assemblée de chefs d'Etat ou de gouvernement pour souligner que le législatif devait être plus indépendant de l'exécutif et dûment habilité à demander des comptes sur les ODD et à en surveiller la réalisation. J'ai aussi fait valoir que les ODD, comme programme mondial, n'avaient pas de caractère contraignant et que c'était le pouvoir législatif, que les parlements sont les seuls à posséder, qui pourrait rendre ce programme *exécutoire* au niveau national.